

PRESENTATION DES COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2024

--oOo--



Préambule

Le présent rapport de présentation a vocation à synthétiser et commenter les données issues des maquettes budgétaires qui répondent aux exigences du cadre légal des instructions comptables et budgétaires (M57, M4)

S'agissant de ces documents officiels, leur mise à disposition du public en vertu de l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales s'effectue sur demande des personnes intéressées au siège de la communauté de communes.

Pour ce qui concerne les élus communautaires, ces documents officiels sont insérés au dossier du conseil de communauté qui est transmis dans les délais légaux prévus à l'article L2121-12 du CGCT.

BUGDET PRINCIPAL

Le compte financier unique termine le cycle annuel budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'année.

Ainsi le compte 2024 du budget principal a été précédé par :

- le débat d'orientations budgétaires,
- le vote du budget 2024
- Les décisions modificatives adoptées au cours de l'exercice

Le présent rapport des comptes financiers uniques (CFU) de l'EPCI pour l'exercice 2024 témoigne de la solidité de notre situation financière.

Grâce à une gestion rigoureuse et prudente, les élus ont su maintenir un équilibre budgétaire favorable, permettant ainsi de poursuivre les missions de service public et de porter des projets structurants pour le territoire.

Cet état financier est le fruit d'une politique de maîtrise des dépenses et d'une optimisation des ressources qui offre une marge de manœuvre essentielle pour investir et répondre aux besoins de nos concitoyens.

Toutefois, dans un contexte économique incertain, il est impératif de maintenir une vigilance constante quant à nos dépenses de fonctionnement. La prudence reste de mise afin de préserver notre capacité à investir et à assurer la pérennité de nos services publics.

Ce rapport détaille les résultats financiers de l'exercice 2024, en mettant en lumière les facteurs ayant influencé notre situation financière.

Au vu des différents enjeux, il est impossible d'anticiper les perspectives d'avenir et les défis auxquels le territoire sera confronté dans les prochaines années.

Exposé à des contraintes budgétaires croissantes et à une inflation persistante, l'EPCI doit jongler avec des **défis économiques et sociaux** importants tout en investissant dans la **transition écologique** pour répondre aux besoins de la population.

La **gestion financière rigoureuse** permet à l'EPCI de contribuer significativement à la péréquation, renforçant ainsi **la solidarité territoriale** mais le manque d'information de la part de l'Etat ne nous permet pas d'entrevoir les prévisions des années futures. (ex : FPIC, DILICO *dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités locales auquel la CCPOL va contribuer*)

Face à l'incertitude croissante liée aux crises sanitaires, à la flambée des coûts de l'énergie et aux conflits géopolitiques, une **gestion budgétaire anticipative** s'impose toujours comme une nécessité absolue pour assurer **la pérennité des services publics et la stabilité financière de l'EPCI**. Poursuivons les efforts de maîtrise des dépenses pour faire en sorte que l'EPCI puisse continuer à jouer son rôle central dans le **développement territorial** pour mener des projets d'aménagement, de développement économique et de services publics. (Ex : zone d'activités, eau, assainissement, cité du cuir).

La solidité financière du budget principal ne doit cependant pas masquer les tensions budgétaires spécifiques et croissantes qui pèsent sur les budgets annexes dédiés à des services publics essentiels pour la santé publique, l'environnement et la qualité de vie : **l'eau, l'assainissement et les ordures ménagères**.

Une attention particulière est toujours nécessaire pour ces budgets et il est important de les examiner attentivement car leur équilibre financier, essentiel à la qualité des services, requiert des décisions politiques éclairées (mode de collecte des OMR, gestion des abords des éco-points, eaux pluviales dans le cadre de l'élargissement de la compétence voirie...autant de sujets à débattre).

I. LES RESULTATS 2024

Le résultat de clôture 2024 est *excédentaire de 4 191 008.03 €* compte tenu des résultats par section suivants :

- un excédent 3 454 256.00 € de la section de fonctionnement (résultat 2024 à affecter à l'exercice 2025)
- un excédent de 736 752.03 € de la section d'investissement

Il faut souligner que ce résultat de clôture 2024 couvre l'intégralité du besoin de financement issu du solde des restes à réaliser (3 233 263.00 €).

Les prévisions ayant été équilibrées en dépenses et en recettes, le résultat d'exécution est influencé par :

- les écarts éventuels liés au taux d'exécution des prévisions induits par le principe de prudence avec lequel doivent être élaborés les budgets des collectivités (+de dépenses, - de recettes),
- la non-exécution pendant l'exercice du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement prévu au budget.

Ainsi, s'agissant de l'appréciation du compte administratif 2024, il conviendra, dans le présent rapport de rapprocher les prévisions inscrites au budget avec les réalisations effectives, tant en dépenses qu'en recettes, mais également de constater l'évolution de nos dépenses et recettes.

II. Section de fonctionnement

Le résultat d'exécution 2024 de la section de fonctionnement atteint 3 454 256.00 €. Il est déterminé par différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement.

A. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement totalisent 21 003 167.66 €, soit 77.01 % du total des recettes du compte 2024.

Le détail est le suivant :

Chapitre	Libellé	CFU 2023	Crédits ouverts 2024	CFU 2024	variation en %
70	Produits des services	787 024.55	701 700	894 247.95	+13.62
73	Impôts et taxes	13 341 793.74	14 029 319	14 155 407.23	+6.09
74	Dotations, subventions	4 959 892.51	5 084 000	5 289 661.22	+6.64
75	Autres produits	436 957.38	390 000	414 221.49	
77	Produits exceptionnels	193 455.33		74 813.18	
78	Reprise sur amortissement et provisions	0	0	79 471.85	
013 – 042	Atténuation des charges – OP d'ordre	17 411.24 + 43 982.81	15 000 + 54 443	43 210.96 + 52 133.78	
	TOTAL	19 780 517.56		21 003 167.66	

Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement 2024 est de 106.18 %.

1. Chapitre 73 – impôts et taxes

Le chapitre « impôts et taxes » représente à lui seul 67.56 % des recettes réelles de fonctionnement. Les principaux éléments notables concernant ce chapitre sont les suivants :

- une évolution positive de 6.09 % par rapport aux comptes financiers uniques 2023,
- un taux d'exécution de 106.09 % de ce chapitre de recettes
- les produits des contributions directes pour 2024 se répartissent comme suit:
 - o **taxes foncières, CFE et THRS** : 6 022 544,00 €

2023	5 843 826
2022	5 428 974
2021	5 212 181
2020	8 940 083
2019	8 804 412
2018	8 585 269
2017	8 322 673

- o **fraction de la TVA compensatoire TFPB et TH résidence principale** : 2 690 298,00 € en 2024

2023	2 691 088
2022	2 319 574
2021	2 390 550

- o **Fraction compensatoire sur les cotisations sur la valeur ajoutée des entreprises** : 1 649 427,00 €.

2023	1 633 611
2022	1 417 727
2021	1 402 069
2020	1 685 201
2019	1 587 413
2018	1 367 548
2017	1 389 925

- **Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux** : 519 929,00 €

2023	493 692
2022	459 019
2021	5426 380
2020	416 928
2019	404 022
2018	396 956
2017	390 280

- Maintien du montant de **FNGIR** à 1 709 564,00 €
- 695 603,00 € de **Taxe sur les surfaces commerciales**.

2023	695 603
2022	598 209
2021	546 792
2020	549 893
2019	549 199
2018	489 386
2017	619 219
2016	411 623

- 17 543,00 € versés par l'Etat au titre des **rôles supplémentaires** (revalorisation des bases en cours d'année)
- 50 034,24 € au titre des **attributions de compensation négatives** des communes de Chaillac et Saint-Brice
- 36 572.99 € (29 866.84 € en 2023, 33 504.55 € en 2022, 10 862.48 € en 2021, 22 506.34 € en 2020) de **taxe de séjour**
- 112 243,00 € de **taxe GEMAPI**
- 600 319 € de **versement du FPIC** que l'EPCI n'avait jamais perçu.

Évolution des produits fiscaux (k€)



Nb : Le logiciel actuel n'additionne pas la taxe foncière sur ce graphique en 2023 et 2024 qui est prise par ailleurs.

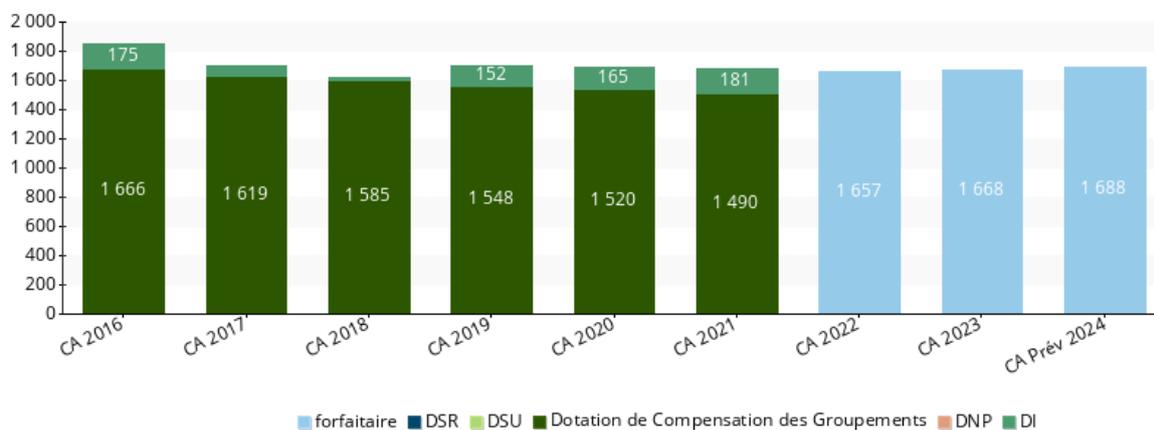
2. Chapitre 74 – dotations, subventions et participations

Ce chapitre budgétaire représente 25.24 % des recettes réelles de fonctionnement et connaît une augmentation de 6.64 %.

- Le principal concours financier de l'Etat envers l'EPCI est la **DGF** et elle représente 1 688 289 € (dont 263 329,00 € de dotation d'intercommunalité)

2023	1 668 234
2022	1 656 883
2021	1 671 334
2020	1 684 920
2019	1 699 915
2018	1 618 426
2017	1 691 805
2016	1 840 790

Évolution de la DGF (k€)



- La dotation de réforme de la Taxe professionnelle (**DCRTP**) 884 726,00 €
- **Compensations de l'Etat :**
 - o CET : 1 793 627,00 €
 - o Taxes foncières : 314 314,00 €
 - o Taxe professionnelle : 6 506,00 €
 - o GEMAPI : 23 994,00 €

DETAIL 74		
01 - Action sociale - aire d'accuei	7478222 - Participation Caisses alloc. familiales	43 164,09
11 - Ecole de musique	7473 - Participat° Départements	38 965,00
12 - Finances	741124 - Dotation d'intercommunalité des EPCI	263 329,00
	741126 - Dotation de compensation des EPCI	1 424 960,00
	744 - FCTVA	1 320,07
	74718 - Autres participations Etat	39 009,13
	7473 - Participat° Départements	65 235,64
	7478222 - Participation Caisses alloc. Familiales AIRES D'ACCUEIL	3 375,24
	7478222 - Participation Caisses alloc. Familiales ALSH Formation Logiciel	2 155,00
	7478223 - Organismes régis par Code mutualité ALSH	547,35
CF,détails ci-dessous	747888 - Autres	278 450,30
	748312 - D.C.R.T.P.	884 726,00
	74832 - Etat- Compens. Contrib. Eco.Territoriale (CVA CFE)	1 793 627,00
	74833 - Etat - Compensation exonérations taxes foncières	314 314,00
	74836 - Dotations compensation TP - syndicales	6 506,00
	748388 - Autres compensation GEMAPI	23 994,00
19 - Pôle loisirs - ALSH	7473 - Participat° Départements	1 741,00
	7478222 - Participation Caisses alloc. familiales	37 046,55
20 - Pôle loisirs - centre acqua	74718 - Autres participations Etat	381,32
24 - Réserve naturelle	74718 - Autres participations Etat	66 814,53
	TOTAL 74	5 289 661,22
DETAIL 74 7888		
Nom/RS	Objet	mnt
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	SOLDE SUBV CONSEILLER NUMERIQUE FRANCE SERVICES (CNFS)	25 000,00
AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	SOLDE SUBV 170634702 - LOI NOTRe - TRANSFERT AEP ET ASS	101 954,60
AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	SOLDE SUBV 170634701 - LOI NOTRe - TRANSFERT AEP ET ASS	133 995,70
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	SOLDE SUBV CNFS-43327-3524-01-CONSEILLER NUMERIQUE FRANCE	17 500,00
		278 450,30

3. les autres chapitres budgétaires des recettes de fonctionnement :

Les autres recettes de fonctionnement correspondent aux chapitres 013, 70, 75

- le **chapitre 013** « *atténuation de charges* » comptabilise 43 210,96 € en 2024. Ce chapitre recouvre essentiellement des remboursements de rémunérations et de charges sociales pour maladie.
- Le **chapitre 70** « *produits des services* » totalise 894 247,95 €

2023	787 024,55
2022	714 472,33
2021	553 046,98
2020	378 797,04
2019	817 444,09

2018	1 008 818.85
2017	1 017 406.91

- et comprend :
 - o Avant 2019 les mises à dispositions du personnel avec la ville étaient comptabilisées dans ce chapitre et sont maintenant intégrées dans les attributions de compensation. Ce changement explique la baisse d'environ 200 000 € sur ce chapitre.

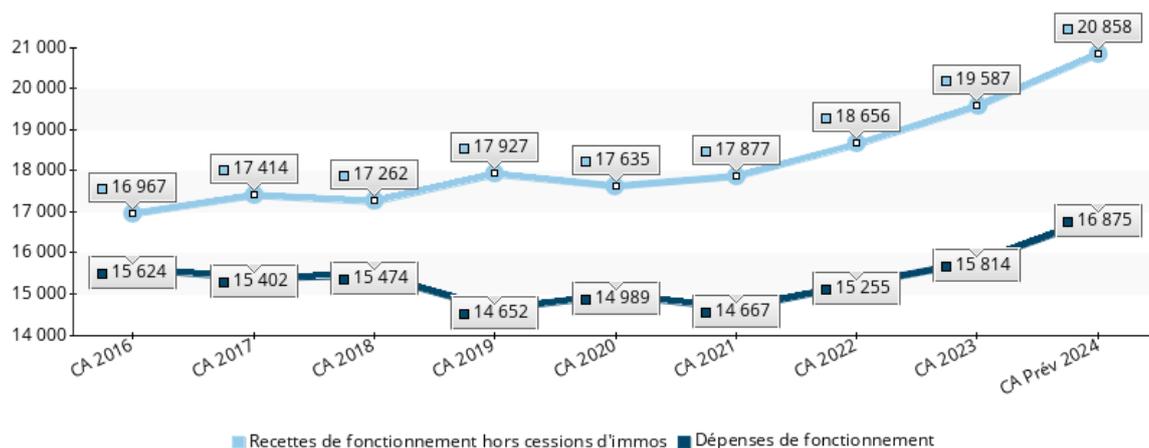
Centre de coûts	Produits de services	Montant
01 - Action sociale - aire d'accuei	7066 - Redevances services à caractère social	31 385,00
02 - Action sociale - épicerie soli	7066 - Redevances services à caractère social	15 983,85
04 - Base de loisirs	70632 - Redevances services à caractère loisir	2 010,50
05 - Bâtiments	70878 - Remb. frais par d'autres redevables	27 614,73
11 - Ecole de musique	7062 - Redevances services à caractère culturel	64 652,23
12 - Finances		
	7083 - Locations diverses (autres qu'immeubles)	521,32
	708422 - Mise à dispo pers. régie avec ps.morale	17 891,51
	70845 - Mise à dispo personnel communes du GFP	1 896,95
	70848 - Mise à dispo personnel autres organismes	111 424,58
	70875 - Remb. frais par les communes du GFP	19 443,67
	70878 - Remb. frais par d'autres redevables	3 330,35
18 - Pôle loisirs - Aires de Campin	7078 - Autres marchandises	711,00
19 - Pôle loisirs - ALSH	70632 - Redevances services à caractère loisir	57 097,10
20 - Pôle loisirs - centre acqua ré	70632 - Redevances services à caractère loisir	423 940,25
	706888 - Autres	2 660,00
	7082 - Commissions	1 184,65
21 - Pôle loisirs - Gite St Martin	706888 - Autres	3 842,10
	70878 - Remb. frais par d'autres redevables	99,00
24 - Réserve naturelle	7062 - Redevances services à caractère culturel	8 078,45
	7062 - Redevances services à caractère culturel	1 243,80
	7088 - Produits activités annexes (abonnements)	8 196,54
27 - Urbanisme/ADS	706888 - Autres	83 862,00
37 - Pôle loisirs - Gîte Videix	706888 - Autres	4 163,37
	70878 - Remb. frais par d'autres redevables	3 015,00
	TOTAL 70	894 247,95

- Le **chapitre 75** qui totalise 414 221.49 € comprend essentiellement les recettes de location d'immeubles :

Centre de coûts		montants
02 - Action sociale - épicerie soli	756 - Libéralités reçues	149,46
	75883 - Excédents sur opérations de gestion	2,00
04 - Base de loisirs	752 - Revenus des immeubles	495,69
12 - Finances	752 - Revenus des immeubles	2 817,49
	752 - Revenus des immeubles	1 000,00
	752 - Revenus des immeubles	51 999,96
	752 - Revenus des immeubles	213 000,00
	752 - Revenus des immeubles	20 954,74
	752 - Revenus des immeubles	2 791,94
	7584 - Recouvr./créances admises en non valeur	210,00
	75883 - Excédents sur opérations de gestion	20,01
	75888 - Autres	1,00
	75888 - Autres	3 307,00
	75888 - Autres	51 797,31
15 - Maison de la santé pluridiscip	75813 - Redev. fermiers et concessionnaires	15,00
20 - Pôle loisirs - centre aqua ré	75883 - Excédents sur opérations de gestion	41,85
21 - Pôle loisirs - Gîte St Martin	752 - Revenus des immeubles	19 776,36
25 - Ressources humaines	75888 - Autres	1,07
37 - Pôle loisirs - Gîte Videix	752 - Revenus des immeubles	45 840,61
	TOTAL 75	414 221,49

- Le **chapitre 77** : la CCPOL a perçu des recettes exceptionnelles avec un produit global de 74 813.18 € essentiellement constitué de cessions de parcelles et de matériels

Évolution des dépenses et recettes réelles de fonctionnement (k€)



B. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement totalisent 17 548 911.66 €, soit 79.02 % du total des dépenses du compte 2024. Le détail des dépenses de fonctionnement est le suivant :

Chapitre	Libellé	CFU 2023	Crédits ouverts 2024	CFU 2024	Variation %
011	Charges à caractère général	2 094 927.00	3 024 480	2 473 992.62	+18.09
012	Charges de personnel	5 085 701.92	5 658 900	5 488 034.60	+7.91
65	Autres charges de gestion courante	2 564 968.48	2 880 150	2 612 287.95	+1.84
66	Charges financières	82 464.55	73 300	67 726.51	
68	Dotations aux amortissements et provisions	0	0	0	
014	Atténuations de produits	5 981 957.33	6 348 100	6 232 364.42	
67 - 042	Atténuation des charges – OP d'ordre	4 050.67 + 710 316.07	5 000 + 631 738	528.50 + 673 977.06	
	TOTAL	16 524 386.02		17 548 911.66	+6.20

1. La répartition par nature des dépenses de fonctionnement

a) Chapitre 011 – Charges à caractère général

Ce chapitre budgétaire s'élève à 2 473 992.62 € et représente 14.66 % des dépenses réelles de fonctionnement. Le volume de dépenses de ce chapitre augmente de 18.09 % après avoir connu une hausse de 15.57 % en 2023. Il est important de noter que l'ensemble des dépenses d'énergie liées au GAZ ont pu être régularisées. Pour rappel, ce chapitre avait déjà évolué de 15.29 % entre 2021 et 2022.

La répartition par service se présente de la manière suivante :

Centre de coûts	Montants
01 - Action sociale - aire d'accuei	336,93
02 - Action sociale - épicerie soli	22 481,23
04 - Base de loisirs	1 347,06
05 - Bâtiments	1 250 162,27
06 - Cabinet	39 877,06
08 - Cité du cuir	63 292,61
09 - Communication	111 034,45
10 - Développement et aménagement é	19 145,30
11 - Ecole de musique	2 760,34
12 - Finances	113 185,65
13 - Informatique	101 124,28
14 - Magasin	39 542,37
16 - Marchés publics	5 790,00
17 - Parc auto	163 458,75
18 - Pôle loisirs - Aires de Campin	13 181,28
19 - Pôle loisirs - ALSH	38 064,81
20 - Pôle loisirs - centre acqua ré	116 752,18
21 - Pôle loisirs - Gite St Martin	6 354,65
22 - Pôle loisirs - Gymnase/terrain	16 131,30
24 - Réserve naturelle	22 690,85
25 - Ressources humaines	35 173,00
26 - Secrétariat général	128 182,98
28 - Voirie	122 253,70
29 - Pôle loisirs - Marchés festifs	5 925,20
31 - Prévention	5 250,25
33 - Agenda 21	3 980,93
37 - Pôle loisirs - Gîte Videix	9 146,32
38 - Base VTT	7 772,86
39 - Boutique Cité du Cuir	3 234,01
40 - Réglementation	6 360,00
TOTAL 011	2 473 992,62

Centre de coûts bâtiments	montants
60611 - Eau et assainissement	77 861,46
60612 - Energie - Electricité	532 264,45
60621 - Combustibles	449 726,64
60632 - Fournitures de petit équipement	91,01
6068 - Autres matières et fournitures	24 090,00
6132 - Locations immobilières	6 660,00
61351 - Matériel roulant	253,00
61358 - Autres	1 299,90
615221 - Entretien, réparations bâtiments publics	1 748,00
615228 - Entretien, réparations autres bâtiments	35 324,06
61558 - Entretien autres biens mobiliers	13 131,72
6156 - Maintenance	40 609,58
617 - Etudes et recherches	4 730,18
6188 - Autres frais divers	32 760,82
6228 - Divers	1 084,10
6241 - Transports de biens	540,00
6282 - Frais de gardiennage (églises, forêts, .	5 040,00
6283 - Frais de nettoyage des locaux	1 564,57
62878 - Remb. frais à d'autres organismes	5 382,78
6288 - Autres services extérieurs	16 000,00
TOTAL Centre de coûts 05	1 250 162,27

b) Chapitre 012 – Charges de personnel

5 488 034.60 € ont été mandatés sur ce chapitre et représentent 32.52 % des dépenses réelles de fonctionnement.

120 agents titulaires sont rémunérés au 31 décembre 2024 sur le budget principal :

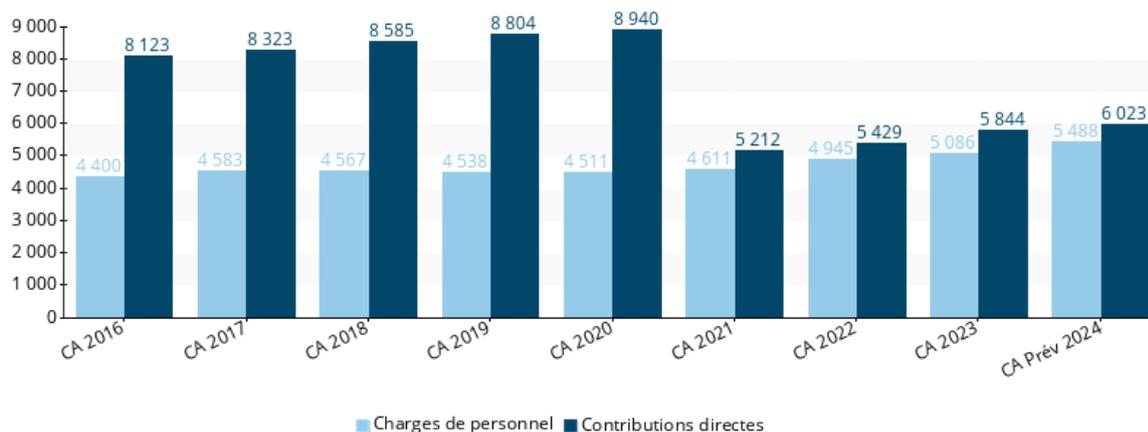
Titulaires : 8 catégories A, 40 catégories B, 72 catégories C ;

1 collaborateur de cabinet 2 CDI à l'école de musique, 4 chargés de mission ou contractuels permanents, 1 contrat d'apprentissage

La masse salariale a augmenté de 7.91 %

Article	Total réalisé
6215 - Personnel affecté par CL de rattachement	17 753,62
6218 - Autre personnel extérieur	3 872,31
6332 - Cotisations versées au F.N.A.L.	16 392,00
6336 - Cotisations CNFPT et CDGFPT	90 063,00
64111 - Rémunération principale titulaires	2 613 413,32
64112 - SFT, indemnité résidence	17 422,99
64113 - NBI	23 786,93
64118 - Autres indemnités titulaires	445 394,98
64131 - Rémunérations non tit.	576 073,09
64138 - Autres indemnités non tit.	91 792,38
6417 - Rémunérations des apprentis	9 528,57
6451 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	565 957,33
6453 - Cotisations aux caisses de retraites	871 417,99
6454 - Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	25 009,00
6455 - Cotisations pour assurance du personnel	40 800,15
6456 - Versement au F.N.C. supplément familial	18 671,00
6474 - Versement aux autres oeuvres sociales	25 681,78
6475 - Médecine du travail, pharmacie	9 603,36
6478 - Autres charges sociales diverses	25 400,80
TOTAL 012	5 488 034,60

Charges de personnel couvertes par les ressources propres (k€)



c) Chapitre 65 – autres dépenses de gestion courante

Ce chapitre budgétaire totalise 2 612 287.95 € et représente 15.48 % des dépenses réelles de fonctionnement. Les dépenses de ce chapitre concernent :

- **Les indemnités des élus** : 150 642.12 €,
- 648 253,00 € pour le **contingent incendie**
- **la contribution au fonctionnement du centre culturel** : 830 000 € et au Ciné bourse : 92 700 € (y compris loyers)

- 100 000 € versés aux communes au titre de l'année 2024 pour la **gestion des ALSH**
- 1 692,47 € de frais de déplacements des élus
- 1 840,97 € de **contrat d'autorisation copie et signature électronique**
- 697 € de **créances éteintes** et 5 240,38 € d'admissions en **non valeurs**

Nom/RS	Objet	mnt
ADIE	Subvention FONCTIONNEMENT BP2024	1 500
AGORA ASSOCIATION	Subvention FONCTIONNEMENT 2024	2 500
AIGA BLUIA PLONGEE	Subvention FONCTIONNEMENT BP2024	1 550
AIGA BLUIA PLONGEE	Subvention DELIBERATION 126	250
ALEAS	SUBVENTION FONCTIONNEMENT BP2024	20 000
ALLIANCE HALIEUTIQUE DE ST JUNIEN	SUBVENTION FONCTIONNEMENT BP 2024	500
AMI POL	Subvention Fonctionnement BP2024	5 000
AMIS DE JEAN BAPTISTE COROT LES	Subvention FONCTIONNEMENT BP2024	2 000
AMIS DES FLEURS LES	Subvention FONCTIONNEMENT BP2024	1 200
BANQUE ALIMENTAIRE DE LA HAUTE VIENNE	Subvention DELIBERATION 126	5 000
BGE LIMOUSIN	SUBVENTION FONCTIONNEMENT BP2024	4 000
CANOE KAYAK CLUB	SUBVENTION FONCTIONNEMENT BP 2024	1 000
CANOE KAYAK CLUB	SUBVENTION DELIBERATION 126	1 000
CENDRECOR AGRO ECOLOGIE	Subvention FONCTIONNEMENT BP2024	4 800
CIRIR	Subvention Fonctionnement BP2024	48 000
FAMILLES DES MARTYRS D ORADOUR	SUBVENTION 2024 DELIB192	1 000
JUDO ASSJ	Subvention FONCTIONNEMENT BP2024	9 000
KAOLIN ASSOCIATION	Subvention BP2024 ACOMPTE N°1	10 000
KAOLIN ASSOCIATION	Subvention FONCTIONNEMENT BP2024	10 000
L ARBRE ET L ABEILLE	Subvention FONCTIONNEMENT 2024	450
LIESS	Subvention FONCTIONNEMENT BP2024	5 000
MA CAMPING 87 ASSOCIATION	Subvention Fonctionnement BP2024	15 000
NATATION VIENNE GLANE ASSJ	Subvention FONCTIONNEMENT BP2024	3 000
NATATION VIENNE GLANE ASSJ	Subvention DELIBERATION 126	1 000
ORCHESTRE MUNICIPAL D'HARMONIE	Subvention ORCHESTRE échéance n°1 du 15/05/2024	1 000
OTI P+L:(38)ORTE OCEANE DU LIMOUSIN	Subvention Fonctionnement BP2024 1er acompte	100 000
OTI PORTE OCEANE DU LIMOUSIN	Subvention BP2024 ACOMPTE N°2	130 500
OTI PORTE OCEANE DU LIMOUSIN	Subvention Fonctionnement BP2024	100 000
OUTIL EN MAIN L	Subvention Fonctionnement BP2024	500
PIERRE DE LUNE	Subvention Fonctionnement BP2024	1 200
POL AVENIR PEPINIERE D ENTREPRISES	ACOMPTE N°1 Subvention Fonctionnement BP2024	28 000
POL AVENIR PEPINIERE D ENTREPRISES	Subvention Fonctionnement BP2024	28 000
POL AVENIR PEPINIERE D ENTREPRISES	subvention complementaire delib 194	5 000
POLE COMMERCIAL GRAND OUEST SAINT JUNI	Subvention POLEOUEST échéance n°1 du 17/05/2024	7 500
PONT LEVIS	Subvention Fonctionnement BP2024	3 000
POT'SOL	Subvention FONCTIONNEMENT 2024	2 000
PR2L	Subvention Fonctionnement BP2024	1 000
RUCHER DE LA METEORITE LE	Subvention Fonctionnement BP2024	300
SOLIDARITE PAYSANS LIMOUSIN	Subvention Fonctionnement BP2024	1 000
	TOTAL	561 750

Nom/RS	Objet	mnt
PARC NATUREL REGIONAL PERIGORD LIMOUSI		6 265,38
SYMBA BANDIAT TARDOIRE	COTISATION GEMAPI 2024	1 623,99
EPTB BASSIN CHARENTE	COTISATION GEMAPI 2024 + GUERLIE	5 130.06
SYNDICAT AMENAGEMENT BASSIN VIENNE	COTISATION GEMAPI 2024	137 687,37

SMACA AMENAGEMENT BASSIN CHARENTE AMON	COTISATION GEMAPI 2024	14 856,41
DORSAL		18 295,06
SCOT		35 590,00
	TOTAL	219 448,27

d) **Chapitre 66 – Charges financières**

67 726.51 € qui représentent 0.40 % des dépenses réelles de fonctionnement. (Intérêts des emprunts)

e) **Chapitre 014 – Atténuations de produits**

Ce chapitre budgétaire totalise 6 232 364.42 €. Il est important de rappeler que la somme correspondante à la contribution de la communauté de communes au fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (**FPIC**) qui constitue quantitativement le premier mécanisme national de péréquation horizontale pour le bloc local est payée par la communauté de communes (945 747,00 €). Il est en baisse de près de 9% par rapport à 2023.

5 097 370,42 € concernent les dotations de compensation versées aux communes : en baisse de plus de 340 000 € afin de faire bénéficier aux communes du reversement du FPIC perçu cette année

150 070 € pour le **pacte financier** :

Nom/RS	mnt
MAIRIE DE SAINT MARTIN DE JUSSAC	2 744
MAIRIE D ORADOUR SUR GLANE	12 474
MAIRIE DE SAINT JUNIEN	75 750
MAIRIE DE VIDEIX	1 066
MAIRIE DE CHAILLAC SUR VIENNE	6 536
MAIRIE DE JAVERDAT	3 850
MAIRIE DE SAINT BRICE SUR VIENNE	9 478
MAIRIE DE CHERONNAC	1 771
MAIRIE DE ROCHECHOUART	22 083
MAIRIE LES SALLES LAVAUGUYON	669
MAIRIE DE SAINT VICTURNIEN	9 569
MAIRIE DE VAYRES	4 080
TOTAL	150 070

f) **les autres chapitres budgétaires des dépenses de fonctionnement**

Le chapitre 042 « opérations d'ordres et de transfert entre section » représente 673 977.06 €.

Coefficient d'autofinancement (%)



Coefficient d'autofinancement : $(\text{Charges de fonctionnement} + \text{Remboursement de la dette}) / \text{Produits de fonctionnement}$.

Le seuil d'alerte est à 1. Lorsque le ratio est supérieur à 1, l'EPCI ne peut plus autofinancer ses investissements et doit recourir à de nouveaux emprunts par exemple, ou encore conduire une politique de restriction budgétaire, réduisant les possibilités du territoire à se développer.

Plafond : 100%

III. La section d'investissement

L'exécution budgétaire 2024 de la section d'investissement fait ressortir un excédent de financement de 736 752.03 €, auquel il convient de retirer le résultat reporté déficitaire de 984 608.23 €.

A. Les ressources d'investissement

Les ressources d'investissement totalisent **6 271 704.87 €**, soit 22.99 % des recettes du compte financier unique 2024 et se décomposent de la manière suivante :

Chapitre	Libellé	CFU 2023	Crédits ouverts 2024	CFU 2024	RAR
13	Subvention d'investissement	1 268 240.25	3 232 030	1 742 826.61	1 885 319
16	Emprunts et dettes assimilées			750.00	
21	Immobilisations corporelles				
23	Immobilisations en cours	2 514.04		2 404.50	
10	Dotations et fonds propres	1 209 086.59	3 375 995	3 739 913.07	
024	Produit des cessions d'immobilisations		45 000		
27	Autre immobilisation financière				
021	Virement de section		8 211 813		
040 041	OP d'ordre et patrimoniale	710 316.07 +344 990.52	631 738 +115 000	673 977.06 +111 833.63	
	TOTAL	3 535 147.47		6 271 704.87	1 885 319

1. Chapitre 10 – Dotations et fonds propres

Ce chapitre est arrêté à 3 739 913.07 €. L'assemblée délibérante ayant décidé d'affecter 3 375 995,29 € en investissement du résultat de fonctionnement 2023 au 1068, seule la recette au titre du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée vient se rajouter pour un montant de 363 917,78 €.

2. Chapitre 13 – Subventions d'investissement

1 742 826.61€ ont été versés par les partenaires et sont répartis de la manière suivante :

Domaine (Code + Libellé)	Total réalisé	Article	RAR clôture
AG Administration Générale	28 136,43	1323 - Subv. non transf. Départements	
AG Administration Générale	34 311,49	13461 - Dot. équip.territoires ruraux non transf	42 338,00
AIRECC Aire camping car	20 070,00	13461 - Dot. équip.territoires ruraux non transf	
ALSH Alsh Chaillac	2 690,63	1318 - Autres subventions d'équipement transf.	
AQUA Centre aqua récréatif	0,00	1323 - Subv. non transf. Départements	62 360,00
AQUA Centre aqua récréatif	17 735,08	13461 - Dot. équip.territoires ruraux non transf	
AQUA Centre aqua récréatif	0,00	13462 - Dotation de soutien à l'invest local	100 000,00
BASELOISIR Base de loisirs	246 849,32	13273 - Subv. non transf. FEADER	
CITE Cité du cuir	279 416,78	1321 - Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	558 087,00
CITE Cité du cuir	400 000,00	1322 - Subv. non transf. Régions	600 000,00
CITE Cité du cuir	403 470,07	1323 - Subv. non transf. Départements	344 179,00
CITE Cité du cuir	0,00	13273 - Subv. non transf. FEADER	6 654,00
EPICERIE Epicerie Solidaire	3 600,00	1318 - Autres subventions d'équipement transf.	
GYMNASE Gymnase terrain Oradour	12 962,76	13461 - Dot. équip.territoires ruraux non transf	
QUAI Quai des mégisserie	0,00	1321 - Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	46 970,00
RESERVE Réserve Naturelle	92 000,00	13273 - Subv. non transf. FEADER	
VILLE Petites Villes de Demain	0,00	1323 - Subv. non transf. Départements	17 311,00
VOIRIE Voirie	30 459,02	1323 - Subv. non transf. Départements	
VOIRIE Voirie	160 085,03	1323 - Subv. non transf. Départements	107 420,00
	11 040,00	1345 - Amendes de radars automatiques et amendes de polic	
TOTAL	1 742 826,61		1 885 319,00

Il est rappelé que 1 885 319 € sont inscrits en **restes à réaliser** en recettes.

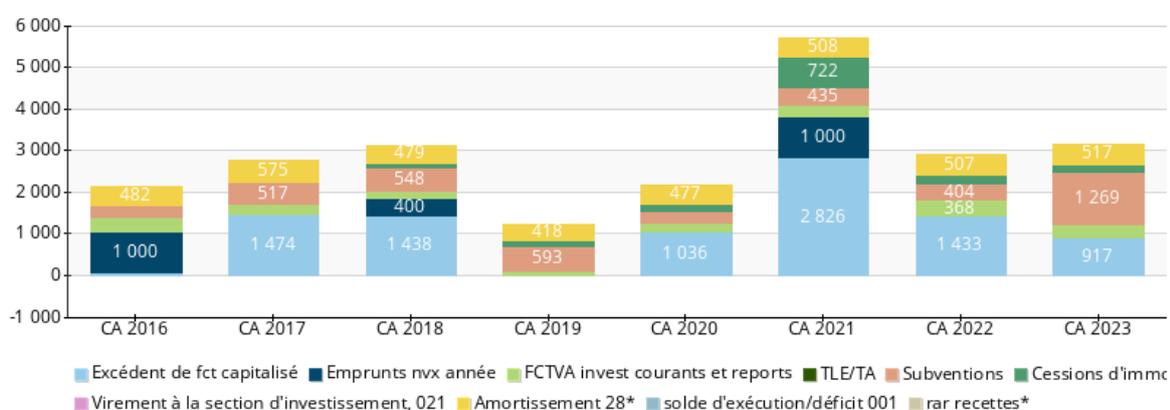
3. Chapitre 16 – Emprunts et refinancement d'emprunts

Aucun emprunt n'a été contracté sur ce budget.

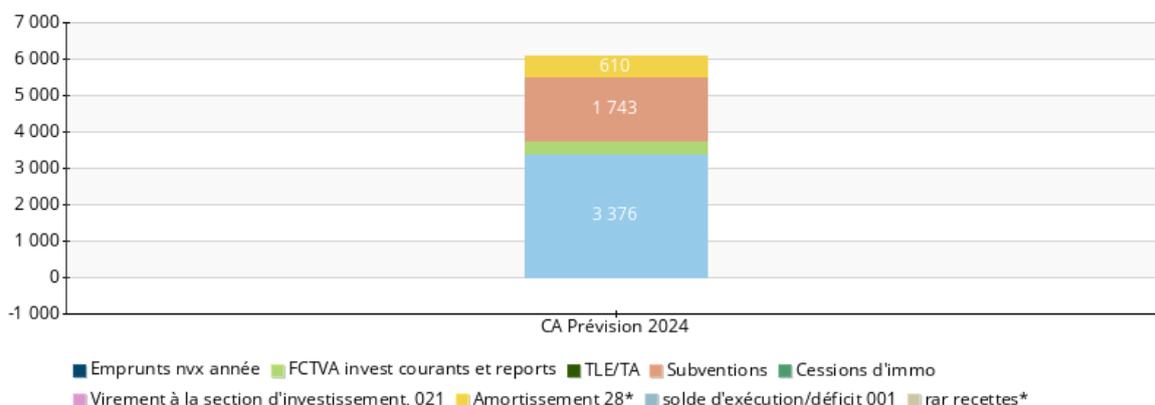
4. les autres chapitres budgétaires des ressources d'investissement

Les chapitres ne concernent que des opérations d'ordre d'amortissements et de transfert de section.

Répartition des moyens de financements des investissements (k€)



Répartition des moyens de financements des investissements (k€)



B. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se montent à **5 534 952.84 €** et représentent 23.98 % des dépenses totales de 2024.

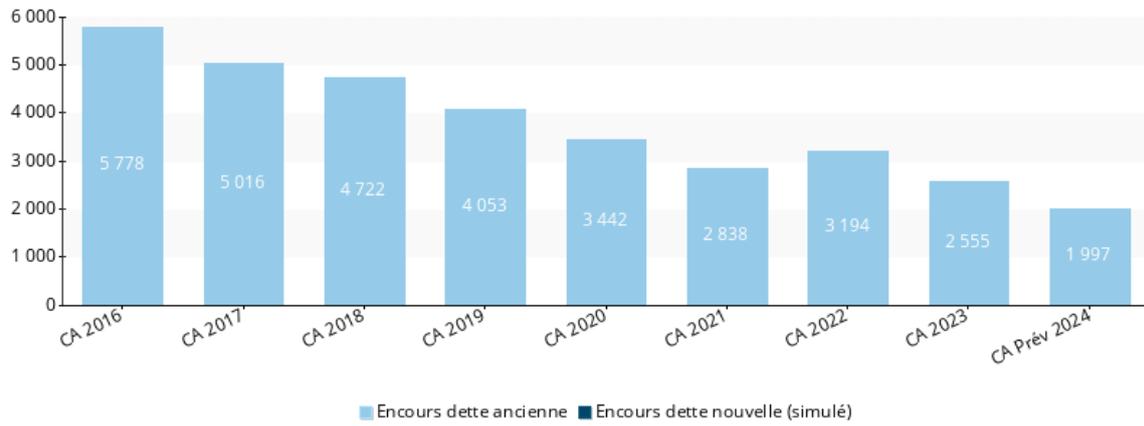
Elles se décomposent de la manière suivante :

Chapitre	Libellé	CFU 2023	Crédits ouverts 2024	CFU 2024	RAR
20	Immobilisations incorporelles	94 670.49	958 672	118 622.38	71 410
204	Subventions d'équipements versées	135 294.81	293 450	53 593.44	103 374
21	Immobilisations corporelles	367 891.20	2 615 940	419 903.03	275 039
23	Immobilisations en cours	2 357 414.27	7 827 962	4 222 871.24	2 783 440
27	Autres immobilisations financières	0	2 205 500	0	
13	Subventions d'équipement	0		0	
16	emprunts	639 495.34	556 000	555 995.34	
26	Participations et créances rattachées	0	0	0	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0		0	
040-041	OP d'ordre et patrimoniales	43 982.81 +344 990.52	54 443 + 115 000	52 133.78 +111 833.63	
	TOTAL	3 983 741 24		5 534 952.84	3 233 263

1. La répartition par nature de nos dépenses d'investissement

a) Chapitre 16 : emprunts et dette assimilée

Évolution de l'encours de la dette au 31/12/n (réel et simulé, k€)



ETAT DE LA DETTE AU 31/12/2024										
N° Contrat	Objet	Organisme prêteur	Date fin	Périodicité	Durée	Taux	Capital au 31 Décembre	Annuité Intérêts	Annuité Capital	Dont ICNE
2007 - 7137129	POL.0004	CAISSE D'EPARGNE AUVERGNE LIMOUSIN	25/03/2027	Trimestrielle	2 ans et 1 mois		66937,5	3327,18	29750	43,4
2009 - MIS267852EUR/0286062	POL.0006	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/03/2025	Mensuelle		3,297	7686,53	1104,15	30745,32	46,17
2012 - 1287278	POL.0009	CAISSE EPARGNE AUVERGNE ET LIMOUSIN	25/11/2027	Mensuelle	2 ans et 9 mois	5,173	175000	13396,2	60000	156,56
2015 - 10000133878	POL.0016	CREDIT AGRICOLE CENTRE OUEST	31/12/2030	Trimestrielle	5 ans et 10 mois	3,515	800000,06	42152,67	133333,32	0
2018 - MON52738EUR	POL.0019	LA BANQUE POSTALE	01/09/2028	Trimestrielle	3 ans et 6 mois		150000	1942,5	40000	138,75
2021 - 10000997598	POL.0025	CREDIT AGRICOLE CENTRE OUEST	31/12/2036	Trimestrielle	11 ans et 10 mois	0,69	799999,96	5807,5	66666,68	0
							1999624,05	67730,2	360495,32	384,88

b) Chapitres 20, 21 et 23 immobilisations, opérations d'équipement

Ces chapitres correspondent aux dépenses d'équipement brut d'une collectivité et s'élèvent à 4 814 990.09 €. L'année 2024 a été marquée par les investissements suivants :

Op.Equip. (Code + Libellé)	ch	Centre de cout	Article	Total réalisé
105 Complexe sportif Oradour	21 -	22 - Pôle loisirs - Gymnase/terrain	2188 - Autres immobilisations corporelles	7 038,78
105 Complexe sportif Oradour	23 -	05 - Bâtiments	2313 - Constructions	51 851,04
			TOTAL COMPLEXE SPORTIF	58 889,82
106 Centre aqua récréatif	21 -	05 - Bâtiments	21318 - Autres bâtiments publics	95 933,65
106 Centre aqua récréatif	21 -	20 - Pôle loisirs - centre aqua ré	21318 - Autres bâtiments publics	23 135,76
106 Centre aqua récréatif	21 -	20 - Pôle loisirs - centre aqua ré	2158 - Autres inst.,matériel,outil. techniques	18 601,92
106 Centre aqua récréatif	21 -	20 - Pôle loisirs - centre aqua ré	21838 - Autre matériel informatique	1 422,60
106 Centre aqua récréatif	21 -	20 - Pôle loisirs - centre aqua ré	2188 - Autres immobilisations corporelles	599,00
106 Centre aqua récréatif	23 -	05 - Bâtiments	2313 - Constructions	24 780,00
106 Centre aqua récréatif	23 -	16 - Marchés publics	2313 - Constructions	1 476,00
106 Centre aqua récréatif	23 -	16 - Marchés publics	2315 - Installat°, matériel et outillage techni	324,00
106 Centre aqua récréatif	23 -	20 - Pôle loisirs - centre aqua ré	2315 - Installat°, matériel et outillage techni	133 330,80
			TOTAL CENTRE AQUA	299 603,73
109 Aires d'accueil	21 -	05 - Bâtiments	2138 - Autres constructions	4 220,40
109 Aires d'accueil	21 -	05 - Bâtiments	2158 - Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00
109 Aires d'accueil	23 -	05 - Bâtiments	2313 - Constructions	14 979,13
			TOTAL AIRE D'ACCUEIL	19 199,53
114 Base de loisirs	21 -	04 - Base de loisirs	2158 - Autres inst.,matériel,outil. techniques	106,80
114 Base de loisirs	21 -	04 - Base de loisirs	2188 - Autres immobilisations corporelles	945,82
			TOTAL BASE DE LOISIRS	1 052,62
124 Ecole de musique	20 -	05 - Bâtiments	2031 - Frais d'études	3 540,00
124 Ecole de musique	21 -	11 - Ecole de musique	2188 - Autres immobilisations corporelles	5 142,10
			TOTAL CRI	8 682,10
140 ALSH	21 -	05 - Bâtiments	21738 - Autres constructions (mise à dispo)	13 904,29
140 ALSH	21 -	05 - Bâtiments	21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	598,57
140 ALSH	23 -	05 - Bâtiments	2315 - Installat°, matériel et outillage techni	0,00
			TOTAL ALSH	14 502,86
1486 Cité du cuir	20 -	08 - Cité du cuir	2031 - Frais d'études	12 200,00
1486 Cité du cuir	20 -	16 - Marchés publics	2033 - Frais d'insertion	720,00
1486 Cité du cuir	20 -	08 - Cité du cuir	2051 - Concessions, droits similaires	9 191,38
1486 Cité du cuir	21 -	08 - Cité du cuir	2158 - Autres inst.,matériel,outil. techniques	3 301,12
1486 Cité du cuir	21 -	16 - Marchés publics	2158 - Autres inst.,matériel,outil. techniques	720,00
1486 Cité du cuir	21 -	08 - Cité du cuir	21621 - Biens sous-jacents	14 225,82
1486 Cité du cuir	21 -	17 - Parc auto	21828 - Autres matériels de transport	20 354,79
1486 Cité du cuir	21 -	13 - Informatique	21838 - Autre matériel informatique	1 330,77
1486 Cité du cuir	21 -	08 - Cité du cuir	21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	31 081,48
1486 Cité du cuir	21 -	08 - Cité du cuir	2188 - Autres immobilisations corporelles	0,00
1486 Cité du cuir	23 -	05 - Bâtiments	2313 - Constructions	1 093,72
1486 Cité du cuir	23 -	05 - Bâtiments	2313 - Constructions	1 878 439,65
1486 Cité du cuir	23 -	08 - Cité du cuir	2313 - Constructions	378 022,73
1486 Cité du cuir	23 -	12 - Finances	2313 - Constructions	3 426,00
1486 Cité du cuir	23 -	16 - Marchés publics	2313 - Constructions	2 934,00
1486 Cité du cuir	23 -	05 - Bâtiments	2315 - Installat°, matériel et outillage techni	62 235,52
			TOTAL CITE DU CUIR	2 419 276,98

diagnostics quai des megrisseries	20 - 05 - Bâtiments	2031 - Frais d'études	59 761,36
Etude thermodynamique EPCC	20 - 05 - Bâtiments	2031 - Frais d'études	3 450,00
Etude énergétique pépinière	20 - 05 - Bâtiments	2031 - Frais d'études	3 559,38
logiciel CMAGIC	20 - 12 - Finances	2051 - Concessions, droits similaires	11 700,00
Logiciel ALSH	20 - 13 - Informatique	2051 - Concessions, droits similaires	4 721,40
Licences	20 - 13 - Informatique	2051 - Concessions, droits similaires	9 261,36
logiciel ALOA	20 - 24 - Réserve naturelle	2051 - Concessions, droits similaires	301,50
DATI	20 - 31 - Prévention	2051 - Concessions, droits similaires	216,00
Parcelle PUSTERLA	21 - 10 - Développement et aménagement é	2111 - Terrains nus	1 609,20
Parcelle LASVERGNAS	21 - 12 - Finances	2111 - Terrains nus	4 183,38
Menuiseries	21 - 05 - Bâtiments	21318 - Autres bâtiments publics	11 845,99
Volets pépinière	21 - 05 - Bâtiments	2138 - Autres constructions	7 254,05
	21 - 17 - Parc auto	215731 - Matériel roulant	0,00
petit matériel	21 - 17 - Parc auto	215738 - Autre matériel et outillage de voirie	66 491,40
	21 - 05 - Bâtiments	217314 - Bâtiments culturels et sportifs	0,00
	21 - 05 - Bâtiments	217318 - Autres bâtiments publics	0,00
	21 - 05 - Bâtiments	21738 - Autres constructions (mise à dispo)	0,00
petit matériel	21 - 17 - Parc auto	21828 - Autres matériels de transport	18 500,00
	21 - 13 - Informatique	21838 - Autre matériel informatique	41 580,98
	21 - 16 - Marchés publics	21838 - Autre matériel informatique	864,00
	21 - 05 - Bâtiments	21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	8 680,63
	21 - 31 - Prévention	2185 - matériel de téléphonie	1 512,00
meublier, électroménager	21 - 05 - Bâtiments	2188 - Autres immobilisations corporelles	3 816,47
	21 - 14 - Magasin	2188 - Autres immobilisations corporelles	2 694,66
défibrillateurs	21 - 31 - Prévention	2188 - Autres immobilisations corporelles	3 849,60
vitrine épicerie sociale	21 - 05 - Bâtiments	2188 - Autres immobilisations corporelles	3 840,00
électroménager	21 - 05 - Bâtiments	2188 - Autres immobilisations corporelles	517,00
aire de camping cars à Oradour	23 - 05 - Bâtiments	2313 - Constructions	106 571,46
pub réfection toiture Chaillac	23 - 16 - Marchés publics	2313 - Constructions	1 615,25
Etude chiroprathes toiture chaillac	23 - 33 - Agenda 21	2313 - Constructions	275,00
Climatisation EPCC	23 - 05 - Bâtiments	2313 - Constructions	19 700,00
Relevés top aire de camping cars	23 - 05 - Bâtiments	2313 - Constructions	9 336,00
aires de campings cars	23 - 16 - Marchés publics	2313 - Constructions	1 584,00
sonorisation CINE BOURSE	23 - 05 - Bâtiments	2317 - Immo. corporelles reçues mise à dispo.	93 054,90
Pub travaux de voirie	23 - 16 - Marchés publics	2317 - Immo. corporelles reçues mise à dispo.	1 727,58
travaux de voirie	23 - 28 - Voirie	2317 - Immo. corporelles reçues mise à dispo.	1 436 114,46
	204 ADM - Par défaut	2041412 - Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00
acompte subv EPCC	204 06 - Cabinet	2041581 - Autres grpts-Biens mob., mat. et études	15 076,35
versement CUS	204 12 - Finances	204182 - Autres org pub - Bâtiments et installat°	25 000,00
Subventions fondation du patrimoine	204 06 - Cabinet	20422 - Privé : Bâtiments, installations	9 901,09
subventions amélioration de l'habitat	204 06 - Cabinet	20422 - Privé : Bâtiments, installations	3 616,00
	204 10 - Développement et aménagement é	20422 - Privé : Bâtiments, installations	0,00
		TOTAL HORS PROGRAMME	1 993 782,45
		TOTAL general 20 204 21 23	4 814 990,09

2. Les restes à réaliser

Le montant des RAR s'élève à 3 233 263 € sur l'exercice 2024.

PRESENTATION DES COMPTES FINANNCIERS UNIQUES 2024

--oOo--

Budget annexe des ordures ménagères



A – ORDURES MENAGERES

1 – Les résultats 2024

Le résultat de clôture 2024 est bénéficiaire de 215 218.14 € compte tenu du résultat de la section de fonctionnement qui dégage un excédent de 191 489.43 € et de la section d'investissement qui dégage un excédent de 23 728.71 €.

2 – Section de fonctionnement

Recettes

Chapitre	Libellé	CA 2023	Crédits ouverts 2024	CA 2024	Variation
70	Produits des services	3 421 754.57	3 560 000	3 600 600.18	+ 4.97 %
75	Autres produits de gestion courante	107.96		2 188.81	
77	Produits exceptionnels	22 943.10		1 333.49	
78	Reprise sur amortissement et provisions		49 110	49 100.38	
013	Atténuation des charges – OP d'ordre	58 122.27		33 060.37	
042	OP d'ordre	24 727	24 477	24 477.00	
	TOTAL	3 527 654.90		3 710 760.23	

Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement 2024 est de 80.88 %.

1. Chapitre 70 – ventes de produits prestations de services

Ce chapitre budgétaire représente la principale recette de ce service industriel et commercial dont les dépenses doivent être couvertes par les redevances des usagers. Cette année, les redevances s'élèvent à 3 600 600.18 €. Ce montant ayant augmenté de 4.97 % suite à l'évolution de la grille tarifaire.

2. les autres chapitres budgétaires des recettes de fonctionnement :

Les autres recettes de fonctionnement correspondent aux chapitres 77, 75

- Le **chapitre 77** « *produits exceptionnels* » totalise 1 333.49 € et concerne principalement des régularisations de factures d'usagers
- le **chapitre 013** « *atténuation de charges* » comptabilise 33 060.37 € en 2024. Ce chapitre recouvre essentiellement des remboursements de rémunérations et de charges sociales pour maladie.
- Le **chapitre 75** « *autres produits de gestion courante* » vient enregistrer des régularisations sur excédent de versement.

Dépenses

Chapitre	Libellé	CFU 2023	Crédits ouverts 2024	CFU 2024	variation
011	Charges à caractère général	353 893.94	451 200	352 444.87	-0.41%
012	Charges de personnel	992 315.22	996 600	980 584.77	-1.18%
65	Autres charges de gestion courante	1 853 303.00	2 061 000	1 986 705.90	+7.20 %
66	Charges financières	37 543.75	44 000	39 299.65	
68	Dotations aux amortissements et provisions		52 500	52 497.00	
67 - 042	Atténuation des charges – OP d'ordre	9 090.75 + 129 315.53	20 000 + 97 200	10 628.35 + 97 110.26	
	TOTAL	3 375 462.19		3 519 270.80	+4.26

La répartition par nature des dépenses de fonctionnement

A) Chapitre 011 – Charges à caractère général

Ce chapitre budgétaire totalise 352 444.87 € et représente 10.30 % des dépenses réelles de fonctionnement. La variation légèrement négative de 0.41 % de ces dépenses, montre un budget maîtrisé.

Les dépenses principales sont :

- 127 847,91€ pour l'achat des sacs (121 857.81 € en 2023, 106 964.19 € en 2022, 73 825.53 € en 2021, 73 085.29 € en 2020, 135 659.65 € en 2019, 48 000.01 € en 2018 et 42 964.09 € en 2017)
- 121 196,72 € de frais de carburant
- 32 375,95 € de dépenses sur le matériel roulant
- Et quelques autres dépenses liées au fonctionnement du service (désinfection des bacs, assurances, frais annexes...)

B) Chapitre 012 – Charges de personnel

980 584.77 € ont été versés pour l'emploi de 16 agents sur ce service et représente 28.65 % des dépenses réelles de fonctionnement. Sur 2024, les charges de personnel sont en légère baisse par rapport à 2023. Dans le cadre de la réflexion de la future organisation du service une attention toute particulière est apportée aux recrutements. Il est également important de noter que cette diminution est due aux départs d'agents en fin de carrière et remplacés par de jeunes nouveaux entrants.

C) Chapitre 65 – autres dépenses de gestion courante

1 986 705.90 € de dépenses ont été inscrits sur ce chapitre et concernent :

- 1 951 191,10 € de coût du traitement des déchets (1 830 317.72 € en 2023, 1 665 337.01 € en 2022, 1 626 305,77 € en 2021).
- Les admissions en non-valeur (20 388.66 €) et les créances éteintes (15 125,10 €) votées par le conseil communautaire ;

D) Chapitre 66 – Charges financières

39 299.65 € qui représentent 1.15 % des dépenses réelles de fonctionnement. (Intérêts des lignes de trésorerie) et intérêt de l'emprunt

E) Chapitre 67 – charges exceptionnelles

Ce chapitre budgétaire totalise 10 628.35 € et concerne les annulations des redevances suite à des erreurs de fichier du rôle d'ordures ménagères. Il est rappelé que la tenue du fichier est très difficile car les habitants sont en perpétuel mouvement et que le travail de correction effectué par les mairies est essentiel pour tendre vers moins d'erreurs.

3 – Section d'investissement

L'exécution budgétaire 2024 de la section d'investissement fait ressortir un excédent de financement de 23 728.71 € auxquels il faut rajouter 159 892.66 € d'excédent antérieur reporté, ce qui porte le résultat de la section à un excédent de 183 621.37 €.

Ressources

Les ressources d'investissement totalisent 174 709.38 € et se décomposent de la manière suivante :

Chapitre	Libellé	CFU 2023	Crédits ouverts 2024	CFU 2024
23	Immobilisation en cours			
10	Dotations et fonds propres	45 393.85		2 709.66
106	Réserves			
040 041	OP d'ordre et patrimoniale	129 315.53	97 200	97 110.26
	TOTAL	174 709.38		99 819.92

5. Chapitre 10 – Dotations et fonds propres

Ce chapitre fait état du choix de l'assemblée délibérante qui a décidé de ne pas affecter en investissement le résultat de fonctionnement 2023 et de ne pas créditer l'article 1068.

Seuls 2 709.66 € de recettes au titre du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée apparaît sur ce chapitre.

6. Chapitre 13 – Subventions d'investissement

Aucun titre.

7. Chapitre 23 – immobilisations en cours

néant

8. Autres chapitres budgétaires :

Le chapitre 040 « opérations d'ordres et de transfert entre section » représente 97 110.26 €.

Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se montent à 76 091.21 €.

Elles se décomposent de la manière suivante :

Chapitre	Libellé	CFU 2023	Crédits ouverts 2024	CFU 2024	RAR
20	Immobilisations incorporelles		167 306		
21	Immobilisations corporelles	15 042.76	432 000	17 747.53	
23	Immobilisations en cours		200 000		
16	emprunts	33 866.68	33 900	33 866.68	
040-041	OP d'ordre et patrimoniales	24 727.00	24 477	24 477.00	
	TOTAL	73 636.44		76 091.21	

9. La répartition par nature de nos dépenses d'investissement

d) Chapitre 16 : emprunts et dette assimilée

33 866.68 € ont été payés sur l'exercice 2024 pour rembourser la dette en capital.

e) Chapitres 20, 21 et 23 immobilisations, opérations d'équipement

Ces chapitres correspondent aux dépenses d'équipement brut d'une collectivité et s'élèvent à 17 747.53 €. L'année 2024 a été marquée principalement par 14 496,96 € d'acquisition de conteneurs, le reste concerne des achats de petits outillages.

Aucun RAR inscrits cette année.



**PRESENTATION DES COMPTES
FINANCIERS UNIQUES 2024**

--oOo--

**Budget annexe du
service public d'assainissement non collectif**

B – ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

1 – Les résultats 2024

Le résultat de clôture 2024 est excédentaire de 40 955.82 € compte tenu du résultat de la section de fonctionnement qui dégage un excédent de 40 955.82 €.

2 – Section de fonctionnement

Recettes

Les recettes correspondent aux titres émis des redevances des usagers pour les contrôles effectués pour 63 820 €.

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts 2024	CFU 2024
70	Produits des services	60 000	63 820
74	Dotations, subventions		
778	Produits exceptionnels		
042	OP d'ordre		
	TOTAL		63 820

Dépenses

Les charges à caractère général ne concernent que des frais inhérents à la maintenance du logiciel du service.

Les charges de personnel s'élèvent à 19 939.91 €.

259 € d'admissions en non valeur et 1 400 € d'erreur de facturation.

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts 2024	CFU 2024
011	Charges à caractère général	11 300	1 265.27
012	Charges de personnel	20 000	19 939.91
65	Autres charges de gestion courante	1 000	259.00
67	Charges exceptionnelles	2 000	1 400.00
68	Dotations aux amortissements		
042	OP d'ordre		
	TOTAL		22 864.18

3 – Section d'investissement

Ressources et dépenses

Aucune recette et aucune dépense n'a été enregistrée sur cet exercice.



**PRESENTATION DES COMPTES
FINANCIERS UNIQUES 2024**

--oOo--

Budget annexe ateliers relais

C – ATELIERS RELAIS

1 – Les résultats 2024

Le résultat de clôture 2024 est excédentaire de 34 538.03 € compte tenu du résultat de la section de fonctionnement qui dégage un déficit de 34 538.03 € et du résultat de la section d'investissement dégageant un excédent de 75 660.79 €. En prenant en compte les déficits antérieurs le résultat cumulé est déficitaire de 509 430.34 €.

2 – Section de fonctionnement

Recettes

Chapitre	Libellé	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CFU 2023	CFU 2024
75	Autres produits de gestion courante	93 928.35	108 636.09	153 865.01	103 148.25	113 461.04
77	Produits spécifiques			23 550.48		
042	OP d'ordre			142 300.52	8 484.00	8 487.00
	TOTAL	93 928.35	108 636.09	319 716.01	111 635.25	121 948.04

1. Chapitre 75 – autres produits de gestion courante

Ce chapitre budgétaire concerne les versements afférents à chaque contrat de crédit-bail contracté avec MANUFACTURE FAYE, LE MARCHE DU CARRELAGE, EUROPE INDUSTRIE 87

2. chapitre 77 – produits spécifiques :

Néant

3. chapitre 42 – Opérations d'ordre :

Ce chapitre comprend uniquement les opérations en lien avec la cession et aux amortissements, dont le montant en 2024 s'élève à 8 487.00 euros.

Dépenses

Ch.	Libellé	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CFU 2023	CFU 2024
011	Charges à caractère général	9 310.20	7 056.28	5 900.00	5 936.00	5 965.00
65	Autres charges de gestion courante					
66	Charges financières	17 163.45	14 502.02	11 124.29	11 494.45	5 177.14
67	Charges exceptionnelles		2 271.20			
042	OP d'ordre			291 176.80	145 342.80	145 343.93
	TOTAL	26 473.65	24 224.30	308 201.09	162 773.25	156 486.07

La répartition par nature des dépenses de fonctionnement

A) Chapitre 011 – Charges à caractère général

Le volume de dépenses de ce chapitre s'élève à 5 965 €. Outre les dépenses inhérentes aux assurances, les dépenses sont consacrées aux paiements de la taxe foncière.

B) Chapitre 65 – Autres charges de gestion courantes

Néant

B) Chapitre 66 – Charges financières

5 177.14 € ont été mandatés pour payer les intérêts des emprunts.

3 – Section d'investissement

Recettes

Aucune recette n'a été enregistrée, seuls 145 343.93 € d'amortissements ont été enregistrés.

Dépenses

Les dépenses d'investissement totalisent 69 683.14 € dont 61 196.14 € pour le remboursement en capital de la dette, le complément étant les opérations d'ordre.



**PRESENTATION DES COMPTES
FINANCIERS UNIQUES 2024**

--oOo--

Budgets annexes des Lotissements

D – BUDGETS DES LOTISSEMENTS

1 – L'étang

Le résultat de clôture 2024 est déficitaire de 113 460.09 € compte tenu du résultat de la section d'investissement pour laquelle le déficit antérieur reporté a été enregistré.

2 – ZIAC La Vergne

Le résultat de clôture 2024 est déficitaire de 167 855.42 € compte tenu du résultat de la section d'investissement pour laquelle le déficit antérieur reporté a été enregistré.

7 – ZA de Boisse

Le résultat de clôture 2024 est déficitaire de 2 261 984.89 € compte tenu du résultat de la section d'investissement.

Les **dépenses de fonctionnement** s'élèvent à 2 447 304.89 € :

- 2 315,67 € ont été enregistrés sur cet exercice au 011 « charges à caractère général » et relèvent essentiellement des frais d'aménagement de terrains.
- Chapitre 042 : des opérations d'ordre de stock sont enregistrées (2 444 989,22 €)

Les **recettes de fonctionnement** concernent la cession d'une parcelle à la ville de Saint-Junien pour un montant de 92 660,00 € et des opérations d'ordre de gestion de stock pour un montant de 2 354 644,89 €

Les **dépenses d'investissement** intéressent des opérations d'ordre de gestion de stocks.



**PRESENTATION DES COMPTES
FINANCIERS UNIQUES 2024**

--oOo--

EAU ET ASSAINISSEMENT

A – SERVICE DE L'EAU

1 – Les résultats 2024

Le résultat de clôture 2024 est bénéficiaire de 1 586 369.14 € compte tenu du résultat de la section de fonctionnement qui dégage un excédent de 982 077.91 € et de la section d'investissement qui dégage un excédent de 604 291.23 €. Il est important de noter que sans les excédents antérieurs reportés, les résultats du seul exercice 2024 sont excédentaires de 116 589.38 € en fonctionnement et déficitaire de 721 067.56 € en investissement.

2 – Section de fonctionnement

Recettes

Les titres émis au cours de l'exercice 2024 totalisent 2 071 030.10 €, soit 81.12 % des recettes du compte administratif 2023

Chapitre	Libellé	CFU 2023	Crédits ouverts 2024	CFU 2024	Variation
70	Produits des services	2 012 149.96	2 026 500	1 988 410.74	-1.17
75	Autres produits	5 241.54	8 000	20 483.12	
77	Produits exceptionnels	173.98		63.00	
78	Reprise sur amortissement et provisions		1 130	1 125.24	
013 -042	Atténuation des charges – OP d'ordre	60 948.00	61 000	60 948.00	
	TOTAL	2 078 513.48	2 962 118	2 071 030.10	

Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement 2024 est de 69.91 %.

1. Chapitre 70 – produits des services

Ce chapitre budgétaire représente la principale recette de ce service industriel et commercial dont les dépenses doivent être couvertes par les redevances des usagers.

Pour rappel :

Le prix de l'eau se décompose de la manière suivante :

Communes	EAU POTABLE (TVA 5,5%)		ASSAINISSEMENT COLLECTIF (TVA 10%)	
	Abonnement €HT	Redevance €HT/m ³	Abonnement €HT	Redevance €HT/m ³
Saint-Junien	40,00 €	1,62 €	25,00 €	1,71 €
Rochechouart	40,00 €	1,62 €	25,00 €	1,71 €
Saillat sur Vienne	40,00 €	1,62 €	22,00 €	1,45 €
Javerdat	40,00 €	1,62 €	22,00 €	1,45 €
Chaillac sur Vienne			25,00 €	1,60 €
Chéronnac			25,00 €	1,20 €
Les Salles lavauguyon			25,00 €	1,60 €
Oradour sur Glane			60,00 €	2,40 €
Saint-Brice sur Vienne			50,00 €	1,75 €
Saint-Martin de Jussac			25,00 €	1,30 €
Saint-Victurnien			50,00 €	1,85 €
Vayres			25,00 €	1,60 €
Videix			25,00 €	1,60 €
Traitement des matières de vidange				33,54 €
Traitement des lixiviats de décharge				11,15 €

2. les autres chapitres budgétaires des recettes de fonctionnement :

Les autres recettes de fonctionnement correspondent aux chapitres 77, 75...

- Le **chapitre 75** qui totalise 20 483.12 € comprend essentiellement les recettes de location d'emplacement pour des éléments techniques sur les communes de Rochechouart et Javerdat et des remboursements divers.
- Le **chapitre 77** « *produits exceptionnels* » totalise 63.00 € et concerne principalement des recouvrements de créances.
- 1 125,24 € au chapitre 78 « reprises sur provisions et dépréciations » au titre des créances compromises.
- Le **chapitre 042** « opérations d'ordre » Ce chapitre comprend uniquement la dotation aux amortissements des subventions perçues, dont le montant en 2024 s'élève à 60 948 euros. Parallèlement, la section d'investissement a été débitée en dépenses, du même montant.

Dépenses

Chapitre	Libellé	CFU 2023	Crédits ouverts 2024	CFU 2024	variation
011	Charges à caractère général	884 452.40	1 086 700	878 215.07	-0.70%
012	Charges de personnel	287 786.61	327 400	319 453.52	+11%

65	Autres charges de gestion courante	7 261.66	10 000	9 947.00	
66	Charges financières	15 265.25	15 400	13 715.09	
67 – 014 - 042	Atténuation des charges – OP d’ordre	24 745.42 +259 721.00 +379 758.00	60 000+ 300 000+ 381 600	38 431.24 +288 000 +380 978.80	
68	Dotations aux amortissements et provisions		25 700	25 700.00	
022	Dépenses imprévues		110 392		
	TOTAL	1 858 990.34		1 954 440.72	

La répartition par nature des dépenses de fonctionnement

1. Chapitre 011 – Charges à caractère général

Ce chapitre budgétaire totalise 878 215.07 € et représente 55.81 % des dépenses réelles de fonctionnement. L’essentiel des dépenses porte sur les trois postes suivants :

- le poste « achat d’eau » pour un total de 368 569,73 euros,
- les frais liés au transport de l’eau à hauteur de 278 059,39 euros,
- l’article 6068 « autres matière et fournitures » pour 63 217,49 euros
- 31 953,88 € de redevances de bassin.
- 20 283.27 € d’analyses et autres contrôles
- le restant étant les frais inhérents au bon fonctionnement du service (énergie...)

2. Chapitre 012 – Charges de personnel

Le montant des dépenses pour 2024 s’élève à 319 453.52 euros et représente 20.30 % des dépenses réelles. Cette rubrique inclut la rémunération des personnels du service de l’Eau, les charges sociales correspondantes ainsi que les dépenses de formation professionnelle. L’état des effectifs au sein de ce service au 31 décembre 2024 est joint en annexe de la maquette du compte financier unique et compte 6 agents.

3. Chapitre 65 – autres dépenses de gestion courante

9 947.00 € sont inscrits sur ce chapitre pour des créances éteintes votées par le conseil communautaire.

4. Chapitre 67 – charges exceptionnelles

38 431.24 € pour les annulations des redevances suite à des erreurs de fichier du rôle.

5. Chapitre 042- les dépenses d’ordre

Ce chapitre comprend uniquement la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, dont le montant en 2024 s’élève à 380 978.80 euros. Parallèlement, la section d’investissement a été créditée, en recettes, du même montant.

3 – Section d'investissement

L'exécution budgétaire 2024 de la section d'investissement fait ressortir un déficit de financement de 721 067.56 €.

Les ressources d'investissement

Les titres émis au cours de l'exercice 2024 totalisent 481 773.95 €, soit 18.87 % des recettes du compte 2024.

Les recettes se décomposent de la manière suivante :

Chapitre	Libellé	CFU 2023	Crédits ouverts 2024	CFU 2024	RAR
13	Subvention d'investissement	35 589.65	236 370	100 795.15	117 575
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations et fonds propres				
021	Virement de section		644 926		
040 041	OP d'ordre	379 758.00	381 600	380 978.80	
	TOTAL	415 347.65		481 773.95	

1. Chapitre 10 – Dotations et fonds propres

L'assemblée délibérante n'ayant pas décidé d'affecter en investissement de résultat de fonctionnement, aucun titre n'a été émis au 1068.

2. Chapitre 13 – Subventions d'investissement

100 795.15 € de subventions ont été enregistrées sur cet exercice :

- 94 852.50 € de DETR pour le renouvellement de réseaux d'adduction d'eau potable relarguant du chlorure de vinyle monomère
- 5 942.65 € versés par l'agence de l'eau Loire Bretagne pour la mise en place d'un système d'étude patrimoniale du réseau d'eau potable (3 compteurs + télégestion)

3. Chapitre 16 – Emprunts et refinancement d'emprunts

Ce budget n'a pas eu de recours à l'emprunt sur l'année 2024.

4. les autres chapitres budgétaires des ressources d'investissement

Les recettes d'ordre s'élèvent à 380 978.80 euros. Elles correspondent à l'amortissement des biens d'équipement. Elles sont constatées au chapitre 040 (opérations d'ordre de transferts entre sections), et sont créditées par débit du compte 6811 en section d'exploitation

5. Les restes à réaliser

Rappelons que le montant des RAR est de 117 575 € au chapitre 13 pour les restes à percevoir pour la mise en place de l'étude patrimoniale du réseau d'eau potable et pour la réhabilitation du réservoir du champ de foire : 14 868 € du Conseil Départemental. 79 432 € de DETR et 23 275 € de l'agence de l'eau sont également en RAR pour la mise en place d'un système d'étude patrimoniale du réseau d'eau potable.

Les dépenses d'investissement

Au terme de l'exercice, le montant définitif des mandats émis (opérations réelles et opérations d'ordre) s'est établi à 1 202 841.51 euros.

Elles se décomposent de la manière suivante :

Chapitre	Libellé	CFU 2023	Crédits ouverts 2024	CFU 2024	RAR
20	Immobilisations incorporelles		176 471	7 122.50	19 315
21	Immobilisations corporelles	21 963.15	435 425	9 875.42	28 116
23	Immobilisations en cours	178 195.63	1 874 958	1 087 627.66	127 383
16	Emprunts	37 006.31	40 400	37 267.93	
040 041	OP d'ordre	60 948.00	61 000	60 948.00	
	TOTAL	298 113.09	2 588 254	1 202 841.51	174 814

1. La répartition par nature de nos dépenses d'investissement

a. Chapitre 16 : emprunts et dette assimilée

Le budget annexe enregistre un remboursement en capital de 37 267.93 €

b. Chapitres 20, 21 et 23 immobilisations, opérations d'équipement

Ces chapitres correspondent aux dépenses d'équipement brut du service et s'élèvent à 1 104 625.58 €. L'année 2024 a été marquée par les investissements suivants :

- La totalité des crédits dépensés sur ce chapitre concerne :

Chapitre	Centre de cout	Article	Total réalisé	RAR clôture
20 - Immobilisations incorporelles	28 - Prévention	2051 - Concessions et droits assimilés	135,00	
20 - Immobilisations incorporelles	42 - Eau	2031 - Frais d'études	0,00	19 315
20 - Immobilisations incorporelles	42 - Eau	2051 - Concessions et droits assimilés	6 987,50	
21 - Immobilisations corporelles	28 - Prévention	2183 - Matériel de bureau et informatique	945,00	
21 - Immobilisations corporelles	42 - Eau	21531 - Réseaux d'adduction d'eau	1 700,00	
21 - Immobilisations corporelles	42 - Eau	2154 - Matériel industriel	6 965,00	28 116
21 - Immobilisations corporelles	42 - Eau	2155 - Outillage industriel	265,42	
23 - Immobilisations en cours	19 - Finance	2317 - Immo. corporelles reçues mise à dispo.	38 255,70	
23 - Immobilisations en cours	22 - Marché public	2317 - Immo. corporelles reçues mise à dispo.	2 065,28	
23 - Immobilisations en cours	42 - Eau	2317 - Immo. corporelles reçues mise à dispo.	1 047 306,68	127 383
		TOTAL	1 104 625,58	174 814

Dont le détail des travaux du chapitre 23 :

Objet	mnt
(54) INSTALLATION DEBITMETRES	16 979,00
ACOMPTE 1 Renouvellement de réseaux AEP - Année 2023 LOT N°1 : TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU DES SECTEURS DE ROUMAGNAC/MONTAZEAU ET PIERREFOLLE/L'AUTRE	4 840,00
ACOMPTE 2 Renouvellement de réseaux AEP - Année 2023 LOT N°1 : TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU DES SECTEURS DE ROUMAGNAC/MONTAZEAU ET PIERREFOLLE/L'AUTRE	57 720,00
ACOMPTE 3 Renouvellement de réseaux AEP - Année 2023 LOT N°1 : TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU DES SECTEURS DE ROUMAGNAC/MONTAZEAU ET PIERREFOLLE/L'AUTRE	79 398,00
ACOMPTE 4 Renouvellement de réseaux AEP - Année 2023 LOT N°1 : TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU DES SECTEURS DE ROUMAGNAC/MONTAZEAU ET PIERREFOLLE/L'AUTRE	174 217,00
ACOMPTE 6 Renouvellement de réseaux AEP - Année 2023 LOT N°1 : TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU DES SECTEURS DE ROUMAGNAC/MONTAZEAU ET PIERREFOLLE/L'AUTRE	80 109,50
ACOMPTE 5 Renouvellement de réseaux AEP - Année 2023 LOT N°1 : TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU DES SECTEURS DE ROUMAGNAC/MONTAZEAU ET PIERREFOLLE/L'AUTRE	77 258,00
ACOMPTE 7 Renouvellement de réseaux AEP - Année 2023 LOT N°1 : TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU DES SECTEURS DE ROUMAGNAC/MONTAZEAU ET PIERREFOLLE/L'AUTRE	34 165,45
ACOMPTE 8-DGD Renouvellement de réseaux AEP - Année 2023 LOT N°1 : TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU DES SECTEURS DE ROUMAGNAC/MONTAZEAU ET PIERREFOLLE/L'AUTRE	23 295,55
COMPLEMENT MANDAT 536 DE L'ACOMPTE 8-DGD Renouvellement de réseaux AEP - Année 2023 LOT N°1 : TRAVAUX DES SECTEURS DE ROUMAGNAC/MONTAZEAU ET PIERREFOLLE/L'AUTRE	2 410,76
TOTAL TRAVAUX DES SECTEURS DE ROUMAGNAC/MONTAZEAU ET PIERREFOLLE/L'AUTRE	533 414,26
ACCOMPTE 3 Mission de maîtrise d'oeuvre pour le renouvellement de réseaux d'adduction d'eau potable centre bourg sud ROCHECHOUART	5 488,89
ACOMPTE 1 Renouvellement de réseaux AEP Année 2023 LOT N°2 TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX DU CENTRE BOURG SUD DE	38 164,60
ACOMPTE 4 Mission de maîtrise d'oeuvre pour le renouvellement de réseaux d'adduction d'eau potable CENTRE BOURG SUD ROCHECHOUART	2 253,84
ACOMPTE 2 Renouvellement de réseaux AEP Année 2023 LOT N°2 TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX CENTRE BOURG SUD DE ROCHECHOUART	80 412,60
ACOMPTE 5 Mission de maîtrise d'oeuvre pour le renouvellement de réseaux d'adduction d'eau potable du CENTRE BOURG SUD DE ROCHECHOUART	1 931,86
Mission SPS Renouvellement reseaux eau potable secteur Rochechouart centre bourg	1 140,00
ACOMPTE 3 Renouvellement de réseaux AEP Année 2023 LOT N°2 TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX CENTRE BOURG SUD DE ROCHECHOUART	102 639,80
ACOMPTE 4 Renouvellement de réseaux AEP Année 2023 LOT N°2 TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX CENTRE BOURG SUD DE ROCHECHOUART	41 716,70
ACOMPTE 5-DGD Renouvellement de réseaux AEP Année 2023 LOT N°2 TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX CENTRE BOURG SUD ROCHECHOUART	40 394,78
TOTAL CENTRE BOURG SUD ROCHECHOUART	314 143,07
ACOMPTE 5 TRAVAUX DE REHABILITATION DE RESERVOIRS D EAU POTABLE A ST JUNIEN	34 635,70
ACOMPTE 5 TRAVAUX DE REHABILITATION DE RESERVOIRS D EAU POTABLE A ST JUNIEN	45 238,29
CP23090039 ETANCHEITE RESINE TX RESERVOIRS DU CHAMP DE FOIRE	3 661,80
TOTAL RESERVOIRS DU CHAMP DE FOIRE	83 535,79
ACOMPTE 1 LOT N°1 : ETUDE DÉVOIEMENT DU RÉSEAU AEP RUE DES PAPETERIES CODILLE ET D941 ZONE DE LA VERGNE	1 867,44
ACOMPTE 2 LOT N°1 : ETUDE DÉVOIEMENT DU RÉSEAU AEP RUE DES PAPETERIES CODILLE ET D941 ZONE DE LA VERGNE	1 867,44
TOTAL ZONE DE LA VERGNE	3 734,88
CF24050149 SONDAGES HAP ET AMIANTE	1 661,00
Mission de maîtrise d'oeuvre liée aux travaux de renforcement de la pression de desserte en eau pota SAILLAT SUR VIENNE	3 785,33
ACOMPTE 1 sectorisation Saint Junien	60 472,75
ACOMPTE 1 sectorisation Saint Junien	3 168,60
ACOMPTE 2-DGD (sous-traitant) Sectorisation saint junien	9 200,00
ACOMPTE 2-DGD sectorisation Saint Junien	1 320,60
ACOMPTE 2-DGD sectorisation Saint Junien	15 891,40
TOTAL sectorisation Saint Junien	90 053,35
CP24010045 RENOUVELLEMENT RESEAUX ET BRANCHEMENT PLACE DE LA MAIRIE ET RUE DE LA GARE	38 255,70
PUB ETUDE DIAGNOSTIC DES RESERVOIRS DES SEGUINES ET DE LA FABRIQUE	90,00
PUB ETUDE DIAGNOSTIC DES RESERVOIRS DES SEGUINES ET DE LA FABRIQUE	90,00
PUB Programme de maitrise d'oeuvre des travaux AEP et EU 2024/2025	90,00
PUB Programme de maitrise d'oeuvre des travaux AEP et EU 2024/2025	510,00
PUB TRAVAUX RESERVOIRS DES SEGUINES ET DE LA FABRIQUE	90,00
PUB Travaux de renouvellement de réseaux AEP	720,00
PUB AEP 2024/2025	295,28
PUB MISE EN PLACE DE POSTES SECURISES DE CHLORATIONS	90,00
PUB Programme de maitrise d'oeuvre des travaux AEP 2024/2025	90,00
TOTAL FRAIS DE PUBLICITE	2 065,28
TOTAL 023	1 087 627,66

2. Les restes à réaliser

Rappelons que le montant des RAR est de 174 814 euros dont 127 383 € au compte 23, 28 116€ au compte 21 et 19 315 € au compte 20.

B – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

1 – Les résultats 2024

Le résultat de clôture 2024 est bénéficiaire de 254 587.01 € compte tenu du résultat de la section de fonctionnement qui dégage un excédent de 195 180.01 € et de la section d'investissement qui dégage un excédent de 59 407.00 €. Avec les résultats cumulés l'excédent de fonctionnement est de 921 961.88 € et de 825 366.90 € en investissement.

2 – Section de fonctionnement

Recettes

Les titres émis au cours de l'exercice 2024 totalisent 2 126 182.42 € et représentent 72.73 % des recettes de l'exercice.

Chapitre	Libellé	CFU 2023	Crédits ouverts 2024	CFU 2024	variation
70	Produits des services	1 795 744.70	1 829 000	1 812 038.81	+0.90
74	Subvention d'exploitation	12 023.21		0	
75	Autres produits	34 876.62		39 392.84	
77	Produits exceptionnels	177.44		43.88	
76	Produits financiers				
78	Reprises sur provisions		390	384.06	
013 -042	Atténuation des charges – OP d'ordre	177.42 +276 498.76	274 300	71.72 +274 251.11	
	TOTAL	2 119 498.15		2 126 182.42	

Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement 2024 est de 75.11 %.

1. Chapitre 70 – produits des services

La redevance versée par les usagers est la principale recette de ce budget et s'élève à 1 812 038.81 €.

Pour rappel :

Le prix de l'assainissement se décompose de la manière suivante :

Communes	EAU POTABLE (TVA 5,5%)		ASSAINISSEMENT COLLECTIF (TVA 10%)	
	Abonnement €HT	Redevance €HT/m ³	Abonnement €HT	Redevance €HT/m ³
Saint-Junien	40,00 €	1,62 €	25,00 €	1,71 €
Rochechouart	40,00 €	1,62 €	25,00 €	1,71 €
Saillat sur Vienne	40,00 €	1,62 €	22,00 €	1,45 €
Javerdat	40,00 €	1,62 €	22,00 €	1,45 €
Chaillac sur Vienne			25,00 €	1,60 €
Chéronnac			25,00 €	1,20 €
Les Salles lavauguyon			25,00 €	1,60 €
Oradour sur Glane			60,00 €	2,40 €
Saint-Brice sur Vienne			50,00 €	1,75 €
Saint-Martin de Jussac			25,00 €	1,30 €
Saint-Victurnien			50,00 €	1,85 €
Vayres			25,00 €	1,60 €
Videix			25,00 €	1,60 €
Traitement des matières de vidange				33,54 €
Traitement des lixiviats de décharge				11,15 €

2. les autres chapitres budgétaires des recettes de fonctionnement :

Les autres recettes de fonctionnement correspondent aux chapitres 77, 75, 76

- le **chapitre 75** « *autres produits* » comptabilise 39 392.84 € de régularisations .
- Le **chapitre 77** « produits exceptionnels » : 43.88 €
- 384.06 € de reprises de provisions apparaissent au **chapitre 78**
- Le **chapitre 042** « opérations d'ordre » Ce chapitre comprend uniquement la dotation aux amortissements des subventions perçues, dont le montant en 2023 s'élève à 274 251.11 euros. Parallèlement, la section d'investissement a été débitée, en dépenses, du même montant.

Dépenses

D'un montant global de 1 931 002.41 € les dépenses de fonctionnement représentent 72.36 % des dépenses de l'exercice.

Chapitre	Libellé	CA 2023	Crédits ouverts 2024	CA 2024	Variation
011	Charges à caractère général	633 284.59	750 000	639 212.72	-0.93
012	Charges de personnel	402 691.27	409 050	384 520.43	-4.51
65	Autres charges de gestion courante	4 450.01	10 000	3 849.71	
66	Charges financières	77 179.80	70 000	58 450.60	
68	Dotations aux provisions	0	18 110	18 108.00	
67 - 042	Atténuation des charges – OP d'ordre	17 874.22 + 797 238.67	50 000 + 797 000	29 951.05 + 796 909.90	
022	Dépenses imprévues		78 958		
	TOTAL	1 932 718.56		1 931 002.41	

La répartition par nature des dépenses de fonctionnement

1. Chapitre 011 – Charges à caractère général

Ce chapitre budgétaire totalise 639 212.72 € et représente 56.36 % des dépenses réelles de fonctionnement. L'essentiel des dépenses porte sur les quatre postes suivants :

- le poste « fournitures non stockables » (eau, énergie...) pour un total de 279 300,79 €,
- l'article 61523 « entretien réparations réseaux » frais à hauteur de 130 575,26 euros,
- l'article 6068 « autres matière et fournitures » pour 35 823,78 euros
- l'article 6062 « produits de traitement » pour 32 659,34 euros
- 13 898,01 € de cotisation à l'ATEC
- et 16 849,20 € reversés aux communes de Javerdat, Chéronnac, Chaillac et Saillat pour l'entretien des espaces verts de nos équipements.

2. Chapitre 012 – Charges de personnel

Le montant des dépenses pour 2024 s'élève à 384 520.43 euros et représente 33.90 % des dépenses réelles. Cette rubrique inclut la rémunération des personnels du service de l'assainissement, les charges sociales correspondantes ainsi que les dépenses de formation professionnelle. L'état des effectifs au sein de ce service au 31 décembre 2024 est joint en annexe de la maquette du compte financier unique et compte 9 agents.

3. Chapitre 65 – autres dépenses de gestion courante

3 849.71 € de dépenses liées aux créances. Dont 2 394,93 € de créances éteintes et 1 452,58 € d'admissions en non valeurs.

4. Chapitre 66 – charges financières

58 450.60 € qui représentent les intérêts des emprunts

5. Chapitre 67 – charges exceptionnelles

Ce chapitre budgétaire totalise 29 951.05 € et concerne essentiellement des annulations de titres.

6. Chapitre 68 – Dotations aux amortissements et provisions

18 108 € de provisions pour les débiteurs défaillants.

7. Chapitre 042- les dépenses d'ordre

Ce chapitre comprend uniquement la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, dont le montant en 2024 s'élève à 796 909.90 euros. Parallèlement, la section d'investissement a été créditée, en recettes, du même montant.

3 – Section d'investissement

L'exécution budgétaire 2024 de la section d'investissement fait ressortir un excédent de financement de 59 407.00 €.

Les ressources d'investissement

Les titres émis au cours de l'exercice 2024 totalisent 796 910.32 €, soit 27.27 % des recettes du compte administratif 2024.

Les recettes se décomposent de la manière suivante :

Chapitre	Libellé	CFU 2023	Crédits ouverts 2024	CFU 2024	RAR
13	Subvention d'investissement		67 000		67 000.00
16	Emprunt			0.42	
10	Dotations et fds propres				
23					
021	Virement de section		647 353		
040	OP d'ordre	797 238.67	797 000	796 909.90	
041	Opérations patrimoniales	1 165.00	20 820		
	TOTAL	798 403.67		796 910.32	

1. Chapitre 10 – Dotations et fonds propres

L'assemblée délibérante ayant décidé de ne rien affecter en investissement du résultat de fonctionnement 2023, aucun crédit n'a été inscrit au 1068.

2. Chapitre 13 – Subventions d'investissement

Aucune subvention perçue sur cet exercice

3. Chapitre 16 – Emprunts et refinancement d'emprunts

Ce budget n'a pas eu de recours à l'emprunt sur l'année 2024. (0.42 € de régularisation)

4. Chapitre 23 – apports, dotations, réserves

néant.

5. Les autres chapitres budgétaires des ressources d'investissement

Les recettes d'ordre s'élèvent à 796 909.90 euros. Elles correspondent à l'amortissement des biens d'équipement. Elles sont constatées au chapitre 040 (opérations d'ordre de transferts entre sections), et sont créditées par débit du compte 6811 en section d'exploitation.

6. Les Restes à réaliser

Le montant des RAR au *chapitre 13* est de 67 000 €.

Les dépenses d'investissement

Au terme de l'exercice, le montant définitif des mandats émis (opérations réelles et opérations d'ordre) s'est établi à 737 503.32 euros et représentent 27.64 % des dépenses totales de 2024.

Elles se décomposent de la manière suivante :

Chapitre	Libellé	CFU 2023	Crédits ouverts 2024	CFU 2024	RAR
20	Immobilisations incorporelles	2 634.40	226 930	225.00	16 675
21	Immobilisations corporelles	23 763.86	905 588	235 287.21	67 275
23	Immobilisations en cours	9 395.90	642 594	0	32 747
13	Subv d'inv	0	0	0	
16	Emprunts et dettes	232 859.40	227 900	227 740.00	
020	Dépenses imprévues				
040	OP d'ordre	276 498.76	274 300	274 251.11	
041	Opérations patrimoniales	1 165	20 820	0	
	TOTAL	546 317.32		737 503.32	116 697

1. La répartition par nature de nos dépenses d'investissement

a. Chapitre 16 : emprunts et dette assimilée

Le budget annexe enregistre plusieurs emprunts pour un montant de remboursement en capital de 227 740 €.

b. Chapitres 20, 21 et 23 immobilisations, opérations d'équipement

Ces chapitres correspondent aux dépenses d'équipement brut du service et s'élèvent à 235 512.21 €.

L'année 2024 a été marquée par les investissements suivants :

- S'agissant des travaux, sur le **chapitre 23** (immobilisations en cours) aucune dépense n'a été enregistrée.
- Pour le **compte 21** (immobilisation corporelles) 235 287.21 euros ont été mandatés pour l'achat de matériels :
 - o 168 142,50 € pour une pelle sur pneus
 - o 1 575,00 pour les DATI

- 38 186.77 € (divers matériels : pompes, agitateurs, motoréducteurs, scie, nourrices...)
 - 18 412,94 € de mise en conformité pour l'étanchéité d'un branchement à Rochechouart
 - 8 970,00 € : Mise à la côte des tampons du réseau d'assainissement de la RD52 entre Rochechouart et Saillat sur Vienne suite à la reprise des enrobés
- **Le compte 20** (immobilisation incorporelles) comptabilise 225 € de dépenses qui couvrent les frais d'équipements des appareils téléphoniques pour le DATI.

c. Chapitre 13 : Subvention d'investissement

Néant

2. Les restes à réaliser

Rappelons que le montant des RAR est de 116 697 euros pour les chapitres 20, 21 et 23.